



Concept-cadre de la promotion de la mobilité des apprenantes et apprenants par-delà la frontière des langues pendant l'apprentissage

Stage professionnel de courte, moyenne ou longue durée (un an) dans une entreprise formatrice d'une autre région linguistique en Suisse ou à l'étranger

Situation initiale

Le succès professionnel requiert, à l'heure de la globalisation, non seulement des compétences professionnelles et sociales, mais aussi de la créativité, de la capacité à résoudre des problèmes, de l'innovation et, toujours plus, de bonnes connaissances des langues étrangères. [Le Rapport du Conseil fédéral](#) de novembre 2017 en fait état. Un stage professionnel dans une entreprise d'une autre région linguistique pendant la formation, développe considérablement les compétences. Dans la formation professionnelle suisse cependant, la culture de l'échange est, pour l'instant, moins développée dans la formation professionnelle que dans la formation générale. Les offres actuelles sont trop peu connues ou sont tributaires de ressources et de travaux de coordination conséquents, qui freinent leur réalisation. [Movetia](#), l'agence nationale pour les échanges et la mobilité, organe exécutif de [la stratégie suisse des échanges et de la mobilité](#), offre des informations et du soutien pour des projets d'échanges et peut fournir des contributions financières. Par ailleurs, Inter-mundo, l'organe faîtière des organisations d'échanges pour les jeunes, a élaboré un [Guide de la promotion de la mobilité des apprentis](#).

Afin de développer la culture de l'échange dans la formation professionnelle bernoise et dans les entreprises formatrices, l'Office de l'enseignement secondaire du 2ème degré et de la formation professionnelle a élaboré un concept-cadre de la mobilité des apprenantes et des apprenants par-delà la frontière des langues pendant l'apprentissage ainsi qu'un concept-cadre de l'enseignement multilingue dans les écoles professionnelles et les entreprises formatrices.

Objectif et caractéristiques du concept-cadre

L'objectif vise à diminuer les obstacles à la réalisation d'un échange, à augmenter le nombre de projets d'échanges dans la formation professionnelle bernoise et à accroître, du même coup, l'attrait de la formation professionnelle chez les bons à très bons élèves au sortir de l'école obligatoire. Le concept clarifie les tâches d'organisation et de coordination, les compétences et la question des coûts pour les acteurs impliqués. Il importe et c'est une caractéristique importante, que l'apprenante/l'apprenant, au cours du stage professionnel dans une autre région linguistique demeure intégré à la structure de formation professionnelle. Au moyen d'un changement temporaire du lieu de travail et de l'entreprise dans une autre région linguistique, l'apprenante/l'apprenant développe ses compétences linguistiques tout en mettant à profit ses acquis dans un contexte différent, découvre d'autres procédés, développe son esprit d'initiative, ses compétences organisationnelles interculturelles et linguistiques. Au final, elle/il affirme sa personnalité. Ainsi, l'échange relève du libre choix de l'entreprise et de l'apprenant, mais il ne peut, en principe, se réaliser sans l'accord de l'entreprise. Les apprenantes/apprenants peuvent effectuer un échange/stage seuls ou en groupes et les entreprises peuvent échanger des apprenantes/apprenants de façon unilatérale ou réciproque. Un échange dure en général entre 4 semaines et une année et peut, en principe être envisagé dans toutes les professions.

Conditions de participation à un échange

Pour les entreprises

Collaboratrices/collaborateurs munis d'une qualification de formatrice/formateur

Pour les apprenantes/apprenants

Motivation, curiosité, maturité personnelle et des performances scolaires dans la moyenne, voire au-dessus (selon le genre d'échange), avec un niveau de langue étrangère A2. L'échange ne doit pas mettre la PQ en danger.

Coûts

Les coûts engendrés sont à la charge des apprenantes/apprenants, des parents et/ou des entreprises ou peuvent être co-financés par la manne publique (Movetia) ou une organisation privée (p.ex. Rotary). Le financement devrait être clarifié une année avant l'échange.